



Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Annulation d'un colloque scientifique au Collège de France : non à toute idéologie d'État !

Il fut un temps où il existait un ministère de l'Information dont les titulaires téléphonaient aux directeurs des radios ou télévisions pour leur dicter les sujets à traiter.

Le ministre actuel de l'enseignement supérieur et de la recherche, Philippe Baptiste, doit sans doute regretter cette époque. En effet il avoue sans fard être intervenu auprès de la direction du Collège de France pour faire annuler un colloque savant (*Le Monde*, 09/11/2025). Ce colloque, consacré à l'étude historique des rapports entre la Palestine et l'Europe, devait se tenir les 13 et 14 novembre.

Les pressions exercées à tous les niveaux pour qu'universitaires et chercheurs se taisent sur certains sujets que des politiques ne souhaitent pas voir abordés sont devenues monnaie courante depuis deux ans. On se souvient notamment d'interventions d'élus régionaux ou de députés pour faire interdire des conférences sur la Palestine dans diverses universités (voir [ici](#) notre communiqué).

Avec cette intervention, elles atteignent un niveau inégalé, le gouvernement entendant interdire des sujets de recherche. Il s'agit d'une atteinte inacceptable à l'indépendance des universitaires et des chercheurs, à la liberté de recherche et aux libertés académiques, libertés dont le Ministre se prévaut de manière éhontée pour justifier son intervention ! FO ESR condamne avec la plus grande fermeté cette atteinte, qui n'est autre que l'expression de la volonté d'imposer une idéologie d'État.

Ajoutons que cette intervention fait notamment suite à la réclamation d'une association, la LICRA, qui s'est illustrée récemment en qualifiant de « crachat idéologique » l'attitude de collègues universitaires qui s'étaient désistés de leur participation à un colloque sur l'histoire des juifs à Paris, colloque organisé avec des financements israéliens (voir [ici](#) notre communiqué). À cette association serait de surcroît confié un rôle dans les formations universitaires prévues par la loi improprement dénommée de « lutte contre l'antisémitisme » (voir [ici](#) notre communiqué), loi dont FO ESR demande l'abrogation. Avec sa fédération, la FNEC-FP FO, FO ESR condamne également avec la plus grande fermeté toutes les ingérences d'associations promouvant des conceptions idéologiques qui leur sont propres, à l'École en général et dans l'enseignement supérieur et la recherche en particulier.

Les collègues qui voient dans l'intervention du Ministre « *une volonté délibérée d'empêcher la recherche académique sur Israël-Palestine dès lors qu'elle contrevient aux cadres intellectuels portés par les soutiens à la politique israélienne* » et demandent en conséquence sa démission ont raison ! FO ESR invite à [signer leur pétition](#).

FO ESR revendique que l'administrateur du Collège de France revienne sur sa décision d'annulation et que ce colloque puisse se tenir, en toute indépendance de tout pouvoir ou de tout groupe de pression, pour la libre progression des connaissances.

Montreuil, le 10 novembre 2025